



## RIB daté et signé

-----  
Par Lison

Bonjour,

afin d'enfin me payer une somme due, une notaire me demande un RIB daté et signé.

Je trouve étrange et dangereuse cette manière de faire.

le RIB se suffit à lui même et je ne vois pas pourquoi cette notaire me demande de signer ce RIB.

Pouvez vous me donner les risques et bases juridiques

Merci d'avance